

Quartier Centre

Compte-rendu du Conseil de quartier du 12 septembre 2017

à 19h30

Conseil de quartier sans les élus

7 personnes ont assisté à ce conseil.

Il est rappelé le fonctionnement décidé par le Conseil : une réunion sur deux se fait sans les élus pour débattre entre habitants du quartier et poser des questions ; A la réunion suivante, les élus référents apportent des éléments de réponses aux questions.

Jean Wohrer explique qu'il n'y a pas eu de flyers annonçant cette réunion, car l'ordre du jour a été transmis trop tard au service municipal. Une relance par mail avait néanmoins été faite auprès de tous les participants aux réunions précédentes.

Les participants examinent tout d'abord un point sur lequel le Conseil de quartier peut agir sans tarder :

1/ Propreté : action de sensibilisation des enfants (et leurs parents). Proposition de concours d'affiches dans les écoles et centres aérés avec exposition à la Médiathèque des meilleures affiches .

Sur ce point, nous avons eu l'accord de la Municipalité. Nous lui demanderons la prochaine réunion comment va se concrétiser cet engagement.

En attendant, le Conseil demande à tous de diffuser l'information auprès des parents d'élèves et des directeurs d'écoles qu'ils connaissent.

Par ailleurs, les participants insistent fortement sur la nécessité d'une action de longue durée si l'on veut sensibiliser durablement les Bagnoletais. Par exemple : distribuer des affiches aux commerçants et leur faire nettoyer leurs abords (avec arrêté municipal et amendes si ce n'est pas fait) ; Obligation d'installation de cendriers extérieurs à la sortie des cafés ; Faire des rappels réguliers dans Bajo Mag,...

Les affiches faites par les enfants pourraient également être utilisées pour la campagne officielle d'affichage ce qui augmenterait l'intérêt des participants et valoriserait d'avantage le travail des enfants.

Puis, le Conseil travaille sur le point suivant de l'ordre du Jour :

2/ compte rendu de visite de l'ancienne mairie

Deux participantes indiquent avoir visité l'ancienne mairie le 7 septembre. (une autre visite sera organisée le 14). Elles ont constaté que les fresques de l'ancienne salle des mariages au premier étage étaient bien protégées. Par contre, le reste du bâtiment est dans un état catastrophique : le rez de chaussée est entièrement vide et nu. Il ne reste que les murs. Par ailleurs, la passerelle entre la Mairie neuve et l'ancienne mairie arrive deux mètres au dessus de l'escalier intérieur, ce qui la rend inutilisable.(cout de construction : 700 000€)

En dehors du couloir d'accès, il y a deux grandes salles à droite et à gauche.

Un groupe intéressé pourrait réfléchir à des propositions pour l'aménagement dans l'avenir.

Un consensus semble se dégager quant à certaines propositions : A l'étage la salle des mariages avec possibilité d'un espace « vin d'honneur ». Au RDC une salle de réception pour les mariages, une salle polyvalente « de quartier » pour les habitants, un espace et/ou une décoration avec des éléments/archives historiques de la ville

Propositions du conseil à la municipalité :

- faire un entretien minimum de l'extérieur du bâtiment pour éviter sa dégradation (végétation qui pousse dessus)
- nommer un responsable pour une campagne de rénovation en cherchant des sponsors (fondations, mécénat, appel aux dons...)

Puis le Conseil prépare les questions à poser aux élus à la prochaine réunion :

A/ Propreté : comment faire installer des toilettes publiques à Gallieni ?

il faut revenir sur ce point très important, car l'odeur est épouvantable après quelques jours sans pluie. L'exemple des Baras montre que l'installation de toilettes de chantier est possible.

B/ Propreté : comment rendre plus propre l'environnement du pôle Gallieni (marchands à la sauvette, entrée du métro, Parking autolib détruit, skate-park inutilisable, voitures épaves habitées...) ?

Proposition du Conseil : déplacer le distributeur de seringues pour le placer à côté du centre de santé.

C/ Avancement des travaux place Mairie : comment faire pour obtenir une information à jour sur l'évolution des travaux sur le site Internet de la Ville ? panneaux indicateurs donnant le chemin à suivre pour l'entrée de la Mairie ?

D/ Y a-t-il une décision sur l'emplacement de la future station Vélib ?

Rappel : Le Conseil indique que, si c'est prévu dans les travaux actuels, la station Vélib pourrait être utilement déplacée de la rue Raoul Berton vers la nouvelle place de la Mairie. Les places de stationnement ainsi gagnées pourraient servir à du stationnement limité à 1/2h ou 1h pour des courses.

E/ Autres travaux :

- rue Adélaïde Lahaye ; arrêté de suspension des travaux le 29 aout : le travail continue...
- rue du gal Leclerc : arrêté de mise en péril ?
- potelets et plots à remettre.

F/ Stationnements abusifs : (rue Gambetta, rue Lénine,...) : planification du passage des ASVP ?

G/ Rue Sadi Carnot :

- Diagnostic commercial de la Semaest : Propositions ? Concertation ?
- enseignes et devantures : Serait-il possible de créer un cahier des charges pour donner plus de cachet à la rue Sadi Carnot ?

H/ Evolution des budgets participatifs.

La prochaine réunion du conseil de quartier Centre aura lieu avec les élus le mardi 14 novembre à 19h30